



Conseil économique et social

Distr. générale
12 mars 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session

Atelier préparatoire et de renforcement des capacités
pour les grands groupes et autres parties prenantes
en Afrique

Addis-Abeba (hybride), 22 avril 2024

Note conceptuelle

I. Introduction et justification

1. Pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il importe au plus haut point de faire participer les grands groupes et les autres parties prenantes. Ceux-ci accompagnent les États africains dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs par le renforcement de l'inclusion, la promotion de la responsabilisation, de la transparence et de l'adaptabilité, le renforcement des capacités, le partage des connaissances et l'amélioration de la participation et de l'appropriation par différentes communautés des processus de développement durable aux niveaux national, sous-régional et continental.

2. Les grands groupes et les autres parties prenantes concernées sont également encouragés à rendre compte de la contribution qu'ils apportent à la mise en œuvre du Programme 2030 dans le cadre des examens régulièrement entrepris par le forum politique de haut niveau pour le développement durable. Par ailleurs, les citoyens des pays africains, les organisations de la société civile et d'autres groupes participent à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, exécuté en coordination avec le Programme 2030.

3. Les grands groupes et les autres parties prenantes doivent améliorer leur connaissance des processus et procédures de participation pour que leurs contributions à la bonne mise en œuvre des deux programmes soient constructives et utiles. Ils doivent pouvoir disposer d'informations qui leur permettent de bien comprendre leur rôle et les plateformes à utiliser pour collaborer efficacement les uns avec les autres, et avec les gouvernements et d'autres partenaires de développement.

4. La Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes, organise depuis plusieurs années des ateliers pour renforcer la capacité des grands groupes et autres parties prenantes à faire en sorte que leur contribution au suivi et à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux régional et mondial, soit bien visible. Les grands groupes et d'autres parties prenantes ont participé

activement au Forum régional africain pour le développement durable en organisant des ateliers de renforcement des capacités.

5. Le Forum régional tiendra sa dixième session dans un contexte mondial de plus en plus difficile. Les économies africaines sont touchées par de multiples crises, les pays et les communautés vulnérables étant les plus durement touchés. En 2024, les pays du monde entier et leurs partenaires ont dépassé la mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, et pourtant leurs progrès sur la plupart des objectifs de développement durable laissent à désirer. Par conséquent, la réalisation des objectifs à l'échéance fixée de 2030 dépend de l'accélération de la mise en œuvre au moyen de solutions et de mesures ambitieuses et audacieuses. Pour l'Afrique, la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 est essentielle. Il est donc crucial de trouver des solutions et de prendre des mesures pour sauver les objectifs tout en assurant la réalisation effective du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

6. Par ailleurs, le Forum régional se tiendra en prélude au Sommet de l'avenir, qui aura lieu en septembre 2024. Le Forum et l'atelier destinés aux grands groupes et aux autres parties prenantes représentent une excellente occasion de mobiliser ces parties prenantes, de susciter leur contribution et d'assurer leur participation effective au Sommet.

7. Dans ce contexte, la Commission économique pour l'Afrique et le Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes organisent un atelier préparatoire et de renforcement des capacités pour les grands groupes et autres parties prenantes en Afrique. L'atelier sera organisé dans un format hybride en tant que manifestation préliminaire à la dixième session du Forum régional, qui se tiendra à Addis-Abeba du 23 au 25 avril 2024.

8. Le thème de la dixième session du Forum régional africain est : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». Le Forum entreprendra un examen approfondi de cinq objectifs de développement durable retenus : l'objectif 1 (Pas de pauvreté), l'objectif 2 (Faim « zéro »), l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), ainsi que les aspirations correspondantes de l'Agenda 2063.

9. La dixième session du Forum régional est donc censée être un forum orienté vers l'action à l'occasion duquel les États africains et les autres parties prenantes pourront examiner et proposer des solutions concrètes et pratiques propres à accélérer la reprise après les nombreuses crises que traverse le continent, ainsi que la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans la région.

II. Objectifs

10. L'atelier se tiendra le 22 avril 2024, veille du lancement de la session principale du Forum régional. Ses objectifs sont les suivants :

a) Présenter aux grands groupes et aux autres parties prenantes les progrès accomplis en Afrique dans la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Mettre en évidence et partager les contributions des grands groupes et d'autres parties prenantes aux efforts visant à sauver les objectifs de développement durable et à exécuter le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;

c) Établir les messages clés des grands groupes et autres parties prenantes sur la mise en œuvre du Programme 2030, en mettant un accent particulier sur les cinq objectifs de développement durable qui ont été retenus, pour les intégrer dans la contribution collective africaine au forum politique de haut niveau sur le développement durable prévu pour 2024 et au Sommet de l'avenir.

III. Résultats escomptés

11. L'atelier devrait permettre d'obtenir les résultats suivants :

a) Une meilleure compréhension et une capacité plus grande des grands groupes et d'autres parties prenantes à mettre en œuvre, suivre et examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations, objectifs et cibles de l'Agenda 2063 ;

b) Une meilleure compréhension et davantage de partenariats à l'appui des efforts déployés par les grands groupes et d'autres parties prenantes pour, simultanément, sauver les objectifs, mettre en œuvre le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et se remettre des multiples crises ;

c) Coopération renforcée entre les grands groupes et les autres parties prenantes, en liaison avec d'autres parties prenantes, notamment les décideurs, les praticiens et les experts nationaux, sous-régionaux et régionaux, ainsi que les entités des Nations Unies ;

d) Articulation des priorités des grands groupes et des autres parties prenantes pour le sauvetage des objectifs et la réalisation du deuxième plan décennal de mise en œuvre, à partager lors de la dixième session du Forum régional, de la réunion de 2024 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Sommet de l'avenir.

IV. Produits attendus

12. L'atelier permettra d'obtenir les produits suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :

a) Un résumé des messages clés qui seront formulés par les grands groupes et autres parties prenantes au Forum régional à sa dixième session ;

b) Un rapport de synthèse sur l'atelier.

V. Principaux documents

13. Les participants à l'atelier seront saisis des documents ci-après :

a) La présente note conceptuelle et le programme de travail de l'atelier ;

b) La note conceptuelle et le programme de travail du Forum régional à sa dixième session ;

c) Les documents d'information sur les sous-thèmes de la sixième session du Forum.

VI. Participation

14. L'atelier réunira des représentants des neuf catégories de grands groupes : les femmes, les enfants et les jeunes, les populations autochtones, les

organisations non gouvernementales, les autorités locales, les travailleurs et les syndicats, les entreprises et l'industrie, la communauté scientifique et technique, et les agriculteurs. D'autres groupes d'intérêt seront présents, notamment des membres du parlement, des communautés locales, des groupes de bénévoles et des fondations, des migrants et leurs familles, des personnes âgées et des personnes handicapées. Des représentants de gouvernements et des partenaires de développement seront également invités à y prendre part.

VII. Langues de travail

15. L'atelier se déroulera en anglais et en français, avec une interprétation simultanée dans les deux langues.

VIII. Lieu et date

16. L'atelier se tiendra à Addis-Abeba, le 22 avril 2024, sous un format hybride.

IX. Contact

17. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'atelier préparatoire et de renforcement des capacités doivent être adressées à :

Ling Lou

Économiste adjoint de 1^{re} classe

Section de l'économie verte et de l'économie bleue

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : ling.lou@un.org